

 <p>FF Randonnée <i>les chemins, une richesse partagée</i> Comité départemental Seine-Saint-Denis</p>	<p>1er, place des martyrs de la Résistance et de la Déportation 93110 Rosny-sous-Bois ☎ 01.48.54.00.19</p>		<p>82 Rue de Vaujours 93470 COUBRON ☎ 01 43 88 26 57 06 88 89 91 46 francoise.deshuraud@gmail.com</p>
--	--	---	---

Assurance R.C.P. : ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS
Garantie financière : UNAT 8, rue César Franck – 75015 PARIS

Séjour du dimanche 3 février au dimanche 10 février 2019 :

RAQUETTES EN VERCORS

Le séjour est ouvert aux adhérents de Coubron Rando, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2019 avec assurance RC. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRP2019 (randocarte) avec assurance RC.

Nombre de participants : minimum 8, optimum 15 ou plus

Dates du séjour : du dimanche 3 février au dimanche 10 février 2019

PROGRAMME

Le séjour se déroule dans le Vercors, à Villard de Lans, à 1000 m d'altitude. (L'hôtel est situé à mi-chemin entre le village et la station de ski)

Un accompagnateur en montagne diplômé d'état animera les randonnées raquettes.

Les transports sur les sites de neige au cours de la semaine sont inclus dans le prix. (Sauf montée en cabine pour accéder aux crêtes supérieures, si besoin)

Jour1-Dimanche : RV à l'hôtel en fin d'après-midi. Installation. Le soir, pot d'accueil suivi de la présentation du séjour puis dîner.

Jour 2 à 7 : Randonnées à la journée + ½ journée avec un après-midi libre.

Les sorties se font en journée avec un temps de marche de l'ordre de 5h/6h.

Les dénivelés proposés sont de 300 à 600m par jour ; la priorité est donnée à la découverte du milieu.

Pique-nique tiré du sac en cours de randonnée tous les midis.

En cas d'intempéries ou de grand froid, les balades sont adaptées et prévues pour aller chercher l'abri de cabanes.

En cours de semaine, une journée "relâche" avec une balade en ½ journée de raquettes accompagnée, puis déjeuner vers 13h à La Taïga autour de la charcuterie et des fromages de montagne, après-midi libre pour flâner à Villard de Lans (avec visite de la Maison du patrimoine).

Tous les soirs, dîner du terroir à l'hôtel à 19h30.

Jour 8 : Départ le dimanche matin, après le petit déjeuner, à partir de 09h00 (chambre libérée à 10h)

HEBERGEMENT

Hôtel La Taïga 15 rue des Jeux Olympiques de 1968 La Balmette 38250 Villard de Lans Tél : 04 76 95 15 40.

(« Hôteliers Randonneurs »)

Les couples seront logés en chambre avec un lit double ou 2 lits.

Les individuels seront logés en chambre partagée à 2 lits, ou 3 lits.

Toutes les chambres comportent un WC, une douche, une télévision écran plat et un accès wifi gratuit.

Sur place, l'hôtel dispose d'un tout nouvel Espace Bien-Être en plein air avec "un sauna aux pierres chaudes" et "un bain nordique" 15€/personne, 40 mn 1 soir, 28€/personne, 40 mn 2 soirs, 52€/personne 40 mn 3 soirs

Proposition de séances Massage chez une masseuse attitrée à 400 m de l'Hôtel

Restauration : (les boissons ne sont pas comprises) Pension complète

Prestation : du dîner du 1er jour au petit- déjeuner du jour du départ.

Linge de maison.

Prévoir un drap de bain et maillot de bain pour l'Espace Bien-Etre.

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre – 64 rue du Dessous des Berges - 75013 Paris N° IM075100382

Jumelé avec le Comité Départemental de la Marne.

Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par les Ministères de la Jeunesse et Sports et de l'Environnement.



ACCES

Par route : aller 600 km environ

Par train : arrivée à la gare de Grenoble puis prendre la correspondance par autobus...voir détails en pièce jointe

COUT DU SEJOUR

690 € par personne, en **chambre double** en pension complète. (dont 21 € assurance annulation et interruption de séjour MDS) Ce prix pourra baisser si le nombre de participants augmente.

Ce prix comprend :

- La pension complète, du repas du soir du jour 1 au jour 8 après le petit-déjeuner,
- Linge de toilette fourni,
- Les taxes de séjour,
- 5 jours 1/2 d'encadrement,
- Le prêt du matériel - raquettes, bâtons,
- Les transports locaux,
- Les assurances facultatives mais rendues obligatoires (annulation, interruption, assistance rapatriement).

Ne sont pas compris

- Le voyage AR, jusqu'à l'hôtel à Villard de Lans.
- Les boissons et les dépenses d'ordre personnel,
- L'accès à l'Espace Bien-Etre
- Les massages ou les soins,
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

INSCRIPTION

Dès maintenant

Bulletin de pré- inscription joint.

Ce bulletin, dûment rempli et signé, doit être envoyé par mail à Françoise le plus tôt possible, ou donné à Françoise ou déposé dans la boîte aux lettres du 82 rue de Vaujourn à Coubron 93470.

Le dossier définitif vous sera remis ensuite.

PAIEMENTS

Par virement en précisant en référence Vercors 1... ou chèque

200 € au plus tard le 31 octobre

250 € au plus tard le 30 novembre

240 € au plus tard le 6 janvier 2019

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

Annulation avant le 12 janvier 2019 retenue de 30% du séjour.

Annulation après le 12 janvier 2019 100% du séjour est dû.

Naturellement en cas d'annulation, le montant de l'assurance n'est pas remboursé

RECOMMANDATIONS

L'équipement individuel à prévoir vous sera envoyé en temps utile.

Amicalement,

La Responsable Tourisme : MP FRANCOIS

La responsable du séjour est Françoise Deshuraud

PJ : Annexe 12bis. articles R211-3 et R211-11 du Code du tourisme et annexe 10 concernant les assurances envoyées par mail.